

Le Ceser suggère un « plan robotique massif »

18/02/2021

<https://veille-presse.regioncentre-valdeloire.fr/mod.php?cc=m1LwgyAgsEvYsxy8-dXNQA&id=495380>

Nouvelle République Loir et Cher du 18/02/2021

Nouvelle République Loir et Cher du 18/02/2021

Le Ceser suggère un « plan robotique massif »

Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) du Centre-Val de Loire s'est réuni lundi dans l'hémicycle de l'hôtel de région, à Orléans. L'ordre du jour était essentiellement consacré aux avis de la chambre consultative émis sur les délibérations qui seront soumises demain jeudi à la session plénière du conseil régional.

Cette session, qui devrait être la dernière de la présente mandature, votera tout d'abord son budget primitif 2021. Un budget en progression de près de 25 % (1,76 milliard d'euros) avec un niveau d'investissements record de l'ordre de 750 millions d'euros. « On note que les grands plans d'investissements régio-

naux arrivent à leur apogée. On note aussi qu'il faut accroître le recours à l'emprunt, et que la capacité de désendettement de la Région s'en trouve impactée, passant de trois ans jusqu'alors à près de six », commente le président du Ceser, Éric Chevée.

En matière de développement industriel, le Ceser émet une préconisation précise : « Le Centre-Val de Loire aurait besoin d'un plan robotique massif. C'est par la robotique que la région pourra conserver la place industrielle qui est la sienne », estime Éric Chevée.

Au chapitre environnemental, le conseil régional étudiera une feuille de route pour le développement de l'hydrogène vert.

Une initiative qui s'inscrit dans les objectifs du schéma régional d'aménagement (Sraddet) qui prévoit, à échéance de trente ans, une réduction de 85 % des gaz à effet de serre, et une réduction globale de la consommation énergétique de 45 %.

Hydrogène vert

Le Ceser « salue l'initiative, et la mise en œuvre d'un dispositif pertinent à l'échelle régionale. Il y a toutefois des points qui méritent la vigilance, comme la robustesse du réseau électrique en considérant que le développement de l'hydrogène implique un besoin accru d'énergie électrique, mais également les besoins en surfaces foncières qui doivent s'harmoniser avec les politiques

agricoles », résume Jean-Paul Combémoriel.

Saisi des mesures d'urgence en faveur de la jeunesse que la Région s'apprête à voter, le Ceser note enfin que « ces mesures sont légitimes, même si on note un paradoxe entre les cinq millions d'euros en faveur des Ehpad, contre seulement 50.000 euros pour le logement des jeunes au titre de l'aide d'urgence, alors que la région est chef de file pour les politiques jeunesse. » Plus généralement, le Ceser préconise « une politique régionale offensive vers la jeunesse, incluant l'amélioration de la lisibilité et de la connaissance des dispositifs qui existent ».

Éric Richard